



MINISTÈRE DE LA PROSPECTIVE, DU DÉVELOPPEMENT, DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE



## RAPPORT GENERAL



gtz

PALAIS DES CONGRES DE COTONOU

14, 15, ET 16 JUIN 2010

## INTRODUCTION

Du lundi 14 juin au mercredi 16 juin 2010, se sont déroulées au Palais des Congrès de Cotonou, les premières Journées Béninoises de l'Evaluation (JBE). Lesdites journées, placées sous le Haut patronage du Président de la République, le **Dr. Boni YAYI**, ont été organisées par le Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Ambassade du Royaume du Danemark et la Coopération Technique Allemande.

Les assises étaient placées sous la présidence du Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Elles ont permis aux 138 participants, personnalités, experts et représentants de structures spécialisées dans l'évaluation, aux niveaux national, régional et international, d'échanger sur le thème : «**Evaluation des Politiques Publiques : enjeux et défis pour le Bénin**».

## OUVERTURE DES TRAVAUX

La cérémonie d'ouverture des Journées a été marquée par plusieurs allocutions. Dans son mot introductif, Monsieur Aristide N. DJIDJOHO, Coordonnateur du Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques (BEPP), a indiqué que le processus de développement de l'évaluation des politiques publiques au Bénin revêt une importance majeure dans la construction d'une administration moderne et orientée vers la performance. Ainsi, les premières Journées Béninoises de l'Evaluation offrent l'occasion de renforcer la mobilisation et la coopération des acteurs pour le développement de l'évaluation à l'échelle nationale. Elles doivent également permettre de promouvoir les échanges nationaux, régionaux et internationaux sur les questions d'évaluation des politiques publiques. Monsieur DJIDJOHO a enfin souligné que les JBE constituent un exercice de prospective qui permettra d'acquérir une pleine conscience des potentialités, mais aussi des limites de l'évaluation des politiques publiques pour une intégration plus efficace de cette fonction dans la gestion du processus de développement au Bénin.

Madame **Azusa KUBOTA**, représentante du Bureau d’Evaluation du PNUD à New York, a délivré le message de Madame Saraswathi MENON, Directrice dudit Bureau. Mme KUBOTA a rappelé l’importance de l’évaluation dans le cadre de l’obligation de compte rendu liée à toute action publique. Elle a insisté sur les éléments essentiels de la fonction évaluative ainsi que sur les actions menées par le PNUD pour que l’Afrique cesse de constituer une exception dans le domaine de l’évaluation. Mme KUBOTA a apprécié positivement les progrès accomplis par le Gouvernement béninois depuis 2007, en vue de mettre en place un système efficace d’évaluation. Elle s’est engagée à soutenir le processus en cours au Bénin et a exhorté les décideurs à poursuivre les efforts pour le développement de la fonction évaluative.

Monsieur **Michel BALIMA**, Directeur Adjoint du Centre Régional de Dakar du Bureau Régional du PNUD pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre, a au nom du PNUD félicité les autorités béninoises pour l’organisation des Journées Béninoises de l’Evaluation. Il a indiqué qu’elles étaient importantes dans le processus d’institutionnalisation de l’évaluation des politiques publiques au Bénin. En évoquant les principaux résultats de l’étude diagnostique sur les capacités évaluatives réalisée au Bénin, il a mis l’accent sur la priorité du suivi et de l’évaluation ainsi que son importance dans l’efficacité de l’aide et dans la Gestion Axée sur les Résultats de Développement. Il a réitéré au Gouvernement béninois, la volonté du PNUD d’accompagner le développement de la fonction évaluative.

Ouvrant les travaux au nom du Président de la République, Monsieur **Pascal I. KOUPAKI**, Ministre d’Etat chargé de la Prospective, du Développement, de l’Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l’Action Gouvernementale, a rappelé l’ambition du Gouvernement **d’ériger l’évaluation au rang de priorité nationale**. A cet égard, **la concrétisation de cette ambition réside dans la capacité à s’organiser pour définir et mettre en œuvre les politiques publiques devant contribuer au rayonnement économique du Bénin et au bien-être des populations**. Il a indiqué que l’évaluation du fonctionnement de l’Administration publique, réalisée par le Bureau d’Evaluation des Politiques Publiques en 2008, a révélé un déséquilibre structurel dans le triangle de fonctionnement de l’Administration publique, qui inhibe ses capacités à prendre en charge de manière satisfaisante ses missions.

Poursuivant son propos, le Ministre d'Etat a ajouté que les réformes administratives et budgétaires engagées au Bénin ont permis une avancée sensible dans l'amélioration de la qualité de la gestion publique. Cependant, les dispositifs mis en place connaissent encore des lacunes, notamment au niveau du maillon du suivi et de l'évaluation dont la faiblesse affecte la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats en termes d'efficacité et d'efficience. Il est donc indispensable de trouver les voies et moyens de rendre l'évaluation utile à la prise de conscience, à la prise de décision et à la levée des barrières culturelles, institutionnelles et organisationnelles. Le Ministre d'Etat a partagé avec l'assistance la conviction que l'évaluation, ancrée dans la culture et les usages, et pratiquée dans des domaines d'activité précis, peut créer un effet de levier décisif qui détermine la qualité de la gestion publique. L'organisation de la première édition des Journées Béninoises de l'Evaluation doit donc permettre, à travers les tables rondes prévues, de passer en revue les différentes questions relatives au développement de la fonction d'évaluation.

Terminant son propos, le Ministre d'Etat a remercié le Programme des Nations Unies pour le Développement pour son appui constant pour le développement de la fonction d'évaluation au Bénin et le renforcement des capacités de l'Administration Publique Béninoise, ainsi que l'Ambassade Royale du Danemark et la Coopération Technique Allemande pour leur soutien à l'organisation des présentes journées béninoises de l'évaluation.

### **RESTITUTION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE**

La restitution des résultats de l'étude diagnostique des capacités nationales en évaluation, réalisée par Messieurs **David HOUINSA** et **Ian C. DAVIES**, a permis aux participants de s'approprier les résultats de ladite étude, de mieux cerner les enjeux de l'évaluation pour le Bénin et d'échanger sur les recommandations visant le développement de la pratique évaluative.

Dans son intervention, M. HOUINSA a présenté l'état des lieux des pratiques évaluatives au Bénin. Exposant la méthodologie de travail basée sur une enquête par questionnaire, le communicateur a indiqué que 31,50% des enquêtés sont du secteur étatique et 68,50% sont du secteur non étatique. En outre, 74% des personnes interrogées ont des

connaissances en matière d'évaluation de projet, de programme et de politiques publiques.

Evoquant les questions liées à l'existence de budgets spécifiques à l'évaluation et à l'indépendance des processus évaluatifs, M. HOUINSA a précisé que les évaluations externes sont souvent préférées aux évaluations internes moins coûteuses. Il a également partagé avec les participants les attentes des enquêtés par rapport aux rôles d'une éventuelle structure spécialisée devant porter la fonction d'évaluation.

Après avoir évoqué les lignes directrices aux niveaux MACRO, MESO et MICRO, pour un futur plan d'actions de développement des capacités nationales d'évaluation, M. HOUINSA a ajouté que la pérennisation de l'évaluation requiert la disponibilité de ressources humaines et financières pérennes.

A l'issue de cette présentation, les échanges ont porté notamment sur :

- la nécessité de clarifier la nature de l'objet à évaluer ;
- la démarche méthodologique adoptée, sa spécificité par rapport aux études réalisées dans les autres pays et la comparabilité des résultats obtenus ;
- les formes de l'institutionnalisation de la fonction évaluative ;
- le rôle des partenaires techniques et financiers dans l'appui à la réalisation des évaluations ;
- le budget réservé aux activités d'évaluation ;
- l'historique des pratiques évaluatives au Bénin.

A la suite de cette restitution, M. **Aristide N. DJIDJOHO**, Coordonnateur du BEPP, a fait une présentation du projet de Politique Nationale d'Evaluation (PNE) du Bénin. La PNE a pour objectif de faire connaître la vision du Gouvernement en matière d'évaluation tout en contribuant au développement de la fonction évaluative et à l'intégration de celle-ci dans les pratiques de gestion publique au Bénin, notamment par la diffusion de la culture évaluative au sein de l'Administration publique.

Déclinant les grandes lignes du PNE, Monsieur DJIDJOHO a évoqué sa finalité, son champ d'application et ses axes d'intervention, à savoir : l'institutionnalisation de l'évaluation dans le secteur public, la promotion de la pratique et le développement des capacités

au niveau national. Le Coordonnateur du BEPP a également présenté les mesures institutionnelles, opérationnelles et d'accompagnement ainsi que les structures responsabilisées pour la mise en œuvre de la PNE. Il a fini sa présentation en indiquant la volonté du Gouvernement de prendre, à travers cette politique, les mesures nécessaires à l'opérationnalisation du Cadre Institutionnel de l'Evaluation des Politiques Publiques. Il a également fait part de l'ouverture et de l'esprit participatif qui caractériseront le processus d'élaboration et d'adoption de la politique en vue de permettre la contribution des acteurs nationaux ainsi que des partenaires au développement à la finalisation de la Politique. Après avoir présenté un schéma récapitulatif du processus d'intégration de l'évaluation dans la gestion des politiques publiques au Bénin, il a soumis aux participants la préoccupation relative à la prise d'un décret ou au vote d'une loi pour favoriser l'institutionnalisation de l'évaluation au Bénin.

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont porté essentiellement sur :

- la question de la structure qui doit être responsable de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Evaluation ;
- la vulgarisation des concepts d'évaluation dans nos langues nationales ;
- les synergies à créer avec les structures s'occupant de certains aspects de la fonction évaluative ;
- la nécessité de la demande d'évaluation par le niveau politique au regard de son importance dans la prise de décision ;
- les mesures d'accompagnement préconisées ;
- l'opportunité de la création de nouvelles structures chargées de l'évaluation des politiques sectorielles, en dehors des Cellules de Suivi-Evaluation ;
- l'importance et la nécessité de la réalisation d'évaluations ex ante.

Les participants ont par la suite suivi une présentation sur les arbitrages devant conduire aux choix d'une forme d'institutionnalisation de la fonction d'évaluation des politiques publiques. Cette présentation de Madame **Marie GAARDER**, Sous-directrice Exécutive de l'Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact (3IE) a permis d'échanger sur les expériences d'institutionnalisation du Mexique, de la Colombie et du Chili.

Madame GAARDER a noté les **préalables** à l'institutionnalisation de l'évaluation que sont : **l'existence d'une démocratie pluraliste, l'élévation de l'évaluation au rang de priorité nationale par un leader politique, l'accompagnement nécessaire de l'Assemblée Nationale ainsi que le rôle prépondérant de l'exemple donné par certaines structures comme les Banques Centrales.** Après avoir synthétisé les éléments de succès et d'échec, Madame GAARDER a indiqué que la pérennisation de l'évaluation passe par l'institutionnalisation de la fonction mais également par la mise en œuvre des recommandations issues d'évaluations réalisées dans un processus indépendant.

Madame GAARDER a profité de la tribune pour présenter l'Initiative Internationale pour l'Evaluation d'Impact (3IE). Cette organisation a déjà permis de réaliser une cinquantaine d'évaluations d'impact pour un total d'environ 15 millions de Dollars EU. Elle a présenté le processus d'identification et de sélection des évaluations d'impact qui ont été financées avant d'exhorter les pays africains à adhérer à cette initiative.

Les débats qui ont suivi cette présentation ont porté essentiellement sur le statut des personnes chargées d'animer les structures d'évaluation dans les trois pays évoqués, sur la nature des participants à l'initiative 3IE et sur son champ d'intervention.

## **TABLES RONDES**

Les tables rondes sont structurées autour de trois ou quatre présentations sur les aspects importants du sujet à débattre. Les débats modérés par le Président de table ronde qui suivent ces présentations ont permis d'échanger sur les propositions des communicateurs en vue de les amender ou de les compléter.

### ***Table ronde n°1 : Rôle de l'évaluation pour la construction de l'administration publique de développement***

Présidée Monsieur Denis **PAILLARD**, la table ronde n°1, à partir des exemples du Bénin- Revue du Processus de Gestion du Développement - et de la France - **Revue Générale des Politiques Publiques** - s'est penchée sur la mise en place de mécanismes évaluatifs spécifiques pouvant contribuer à renforcer la qualité des services publics et à rationaliser les dépenses publiques.

Présentant l'exemple du Bénin, Monsieur **Dieudonné DAHOUN**, Directeur Général des Politiques de Développement, a indiqué que l'administration de développement fait

référence à une administration qui acquiert des valeurs telles que : la transparence, l'obligation de rendre compte, l'obligation de résultats, la responsabilité au triple plan politique, administratif et économique. La revue réalisée au Bénin est donc un outil très important et essentiel pour corriger des dysfonctionnements, réorienter des processus et prendre des décisions tant du point de vue institutionnel qu'organisationnel.

Evoquant le cas de la France, Monsieur **Michel ROUX** a présenté le dispositif dédié tout particulièrement aux ONG et aux Collectivités territoriales françaises impliquées dans l'appui au développement, le plus souvent avec un cofinancement public. Son objectif est de les accompagner dans l'amélioration de la performance de leurs interventions.

Les liens entre les fonctions de contrôle et d'évaluation ont fait l'objet d'une présentation spécifique de Monsieur **Alidou KOUSSE**, Inspecteur Général d'Etat. Elle a permis de conclure que le contrôle et l'évaluation de l'action publique sont complémentaires parce que visant l'amélioration du service rendu et le compte rendu des actions menées.

Aux termes des échanges, des recommandations ont été formulées, notamment :

- l'utilité d'une clarification des concepts contrôle, audit, suivi et évaluation ;
- la nécessité de la définition d'un cadre conceptuel unique et clair en matière d'évaluation ;
- l'apprentissage de l'évaluation qui prend un certain temps et qui implique un partenariat avec tous les acteurs.

***Table ronde n°2 : Perspectives de développement de la pratique évaluative au niveau national***

Cette table ronde, présidée par Monsieur **Christian D. MIGAN**, a permis d'approfondir les réflexions menées sur les défis de la prise en charge de l'évaluation pour les pays en développement. Elle a traité spécifiquement de la pratique évaluative dans l'Administration publique et d'autres institutions régionales et/ou internationales.

Monsieur **Moktar SOW**, Coordonnateur de l'Association Sénégalaise d'Evaluation (SENEVAL), a présenté les objectifs de l'étude diagnostique au sein de l'administration sénégalaise et le dispositif institutionnel de l'évaluation dans ce pays. Il a mis l'accent sur l'absence de politique convergente en matière d'évaluation et la faible



institutionnalisation de la fonction d'évaluation. Malgré ces insuffisances, M. SOW a indiqué qu'il existe aujourd'hui une prise de conscience par les acteurs de l'utilité de l'évaluation. Il a présenté diverses pistes permettant d'impulser la culture de la fonction évaluative unifiée aussi bien au niveau central que local.

Présentant la question du lien entre la pratique évaluative et la démocratie, **M. François-Corneille KEDOWIDE**, Conseiller régional en Evaluation du Centre Régional du PNUD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a montré que l'évaluation est un enjeu politique majeur de la réforme de l'Etat. Au regard de la nécessité d'associer les citoyens à la définition des politiques publiques et à leur appréciation en vue d'améliorer les conditions socio-économiques, les Etats ont le devoir d'intégrer la fonction d'évaluation dans leurs missions. En effet, le maintien de l'état de droit implique des obligations en matière de transparence et de redevabilité. L'institutionnalisation de l'évaluation devrait donc apporter un caractère participatif à la gestion publique qui permettrait de promouvoir la culture de « rendre compte » et de garantir la légitimité de la démocratie.

L'avenir de la pratique de l'évaluation a été l'objet de la présentation de Madame **Christina BIERRING**, Conseiller Régional en Evaluation de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La communicatrice a indiqué dans quelle mesure l'évaluation pourrait aider à la construction des communes et à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base. Elle a rappelé que l'évaluation est un élément essentiel de la bonne gouvernance. Elle a mis l'accent sur la nécessité d'identifier des acteurs aux niveaux national et local pour propulser la **culture de redevabilité et d'évaluation**. Il faudrait que les acteurs soient impliqués dans toutes les phases : expression des besoins, mise en œuvre des programmes, suivi et évaluation en langues locales des actions afin qu'ils s'approprient les projets. Le dialogue avec les acteurs doit être aussi la règle.

Les interventions de Messieurs **Ian HOPWOOD** et **Christian EYEBIYI** ont permis de cerner respectivement le bien fondé des études de cas comparatives dans la démarche évaluative et la situation du Bénin en matière de renforcement de la chaîne Planification - Programmation - Budgétisation et Suivi en ressources humaines, notamment au niveau du volet suivi-évaluation.

Les échanges ont porté entre autres sur :

- la distinction entre évaluation des politiques publiques et évaluation des programmes ;
- le lien entre évaluation et audit de performance ;
- la nécessité de partager les expériences concrètes en évaluation avec les autorités locales ;
- l'utilité des comparaisons des résultats d'évaluation faite dans les autres pays ;
- l'utilité d'un cadre conceptuel de référence clair pour l'harmonisation des concepts ;
- l'importance des ressources humaines qualifiées et en nombre suffisant ;
- la question de l'appropriation des programmes et projets par les bénéficiaires.

**Table ronde n°3 : Institutionnalisation de l'évaluation : quelles perspectives ?**

Cette table ronde présidée par **Mme Oumoul Khayri Ba TALL** s'est appesantie sur les exemples d'institutionnalisation de l'évaluation au Canada et au Maroc, et sur le rôle que doivent également jouer les Parlements dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques.

Dans sa présentation, Mme **Marie GERVAIS**, Représentante de la Société Canadienne d'évaluation et de la Société québécoise d'évaluation de programme, évoquant les expériences d'institutionnalisation de l'évaluation au Canada, a mis l'accent sur les acquis, à savoir : Un **développement « irréversible » mais incrémental de l'évaluation, un leadership reconnu** au plan international et l'inscription de l'évaluation dans une perspective globale de gestion et de responsabilisation. Abordant les défis à relever par ce pays, Madame GERVAIS a insisté sur l'importance de la professionnalisation et de l'accréditation des évaluateurs.

Monsieur **Ahmed BENCHEIKH**, Président de l'Association Marocaine d'Evaluation, a présenté les dispositions prises au Maroc en matière d'évaluation des politiques publiques. Il a indiqué qu'il reste du chemin à parcourir. Une promotion de la pratique d'évaluation des politiques publiques, **comme partie intégrante de la bonne gouvernance** nécessite un renforcement des capacités nationales en évaluation des politiques publiques à travers une formation de qualité.

Abordant le rôle du Parlement dans l'évaluation des politiques publiques au Bénin, le communicateur **M. Virgile AKPOVO**, Directeur de la Cellule d'Analyse des Politiques de l'Assemblée Nationale, recommande la promotion d'un partenariat parlement/gouvernement, ainsi que l'actualisation et la rationalisation des missions de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

Présentant sa communication sur l'importance des réseaux d'évaluation, Mme **Néné KONATE**, représentante de l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA), a précisé la typologie des réseaux ainsi que les défis majeurs à relever, dont notamment : la clarification des modalités de participation, la formalisation des réseaux et le financement de leurs activités.

Après ces présentations, les débats ont porté sur :

- la professionnalisation du métier d'évaluateur et le processus d'accréditation mis en place au Canada ;
- la constitutionnalisation de l'exigence d'évaluation ;
- la qualité des évaluations comme instrument de promotion de la pratique ;
- les différents niveaux de conception et de mise en œuvre de la fonction évaluative avec une mise en évidence de la spécificité des instruments et des moyens utilisés à chaque niveau ;
- le rôle des élus locaux et des parlementaires dans la promotion de la pratique évaluative ;
- la création d'un cadre institutionnel de prise en charge de la fonction évaluative.

***Table ronde n°4: Développement des capacités nationales en évaluation : quels types d'appui ?***

La table ronde n°4 présidée par Monsieur **Jean-Serge QUESNEL** a traité de la problématique du renforcement des capacités nationales, des moyens permettant de développer rapidement ces capacités et des mécanismes durables de pérennisation de l'évaluation.

Dans sa présentation sur les opportunités du renforcement de l'**offre de formation**, **Mady KOANDA**, Directeur du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) a fait l'état des lieux de l'offre de formation en évaluation sur les plans régional et international. Il a indiqué que le projet de renforcement de la formation en suivi-évaluation au CESAG a pour finalité d'améliorer la gestion des politiques et programmes de développement en agissant à trois niveaux, notamment sur les hommes (par la formation), l'environnement (par la diffusion d'une culture d'évaluation, de transparence et de bonne gouvernance) et sur les structures (par l'élaboration et la mise en place en leur sein de systèmes de Suivi-Evaluation permettant d'accroître leur performance). Au regard des engagements des autorités politiques, les perspectives en ce qui concerne la formation en suivi évaluation sont prometteuses.

Abordant le même thème, Madame **Elisabeth GNANVO**, Directrice Adjointe de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Bénin (ENAM), a présenté l'ambition de son institution dont l'objectif est de mieux répondre aux attentes de plus en plus exigeantes des acteurs de développement et de relever les défis liés à une meilleure performance de l'action publique. Elle a indiqué la nécessité de concevoir une **offre de formation** en suivi-évaluation des politiques publiques, **tant en formation initiale qu'en formation continue**, pour accompagner l'élevation de l'évaluation au rang de priorité nationale.

Madame **Justine ODJOUBE**, Coordinatrice de l'Observatoire du Changement Social (OCS) a abordé la question de l'environnement propice au développement des capacités évaluatives. Présentant quelques expériences de l'OCS, la communicatrice a indiqué notamment, l'expérience des communes dans la conduite du Suivi d'Impact Local Participatif (SILP) dans le secteur de l'éducation. Elle a fait le point des **opportunités et contraintes de l'environnement actuel de l'évaluation** aussi bien au niveau central, départemental que local et formulé des recommandations pour garantir un environnement propice au développement des capacités évaluatives au Bénin.

La présentation de Monsieur **David MOLAPO**, Directeur Exécutif de la South African Monitoring and Evaluation Association (SAMEA) a porté sur les enjeux et actions prioritaires de la professionnalisation de l'évaluation. Le communicateur a fait des

suggestions en terme d'actions à entreprendre dans le cadre de la prise en charge de la fonction évaluative en Afrique. Il a également mis l'accent sur l'importance des méthodes et outils ainsi que sur la nécessité de prendre en compte les bénéficiaires dans le processus d'évaluation.

A l'issue de ces présentations, les échanges ont porté notamment sur :

- la prise en compte de l'éthique et des standards en ce qui concerne les questions évaluatives ;
- la nécessité d'institutionnaliser la fonction évaluative à tous les niveaux et d'assurer l'indépendance des évaluateurs ;
- la nécessité de structurer les formations en évaluation ;
- la démocratisation de la formation pour palier les difficultés liées à la mobilité des cadres de l'administration ;
- la nécessité de la coordination des actions menées par toutes les structures d'évaluation ;
- l'harmonisation des curricula dans les écoles de formation ;
- la nécessité de clarifier les différents types de compétences nécessaires pour exercer les différentes fonctions d'évaluation ;
- la mise en place d'un cadre de concertation entre les différentes structures évaluatives ;
- la question du déficit de statistiques fiables pour mener à bien les évaluations ;
- la nécessité de dédier spécialement des ressources pour la formation en évaluation.

## **RECOMMANDATIONS**

Au terme des journées, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

- faire de l'évaluation une culture nationale et partagée ;
- assurer l'indépendance des processus évaluatifs par rapport aux structures de mise en œuvre des politiques publiques ;
- faire de l'institutionnalisation de la fonction évaluative une priorité ;

- inscrire l'exigence d'évaluation dans les constitutions ;
- procéder à une clarification des concepts (contrôle, audit, suivi et évaluation) et d'une définition d'un cadre conceptuel unique et clair en matière d'évaluation
- assurer la reconnaissance de la spécificité des instruments et des moyens utilisés à chaque niveau ;
- identifier des acteurs pour promouvoir une culture d'évaluation fondée sur la redevabilité et la transparence ;
- partager des expériences concrètes en évaluation avec les autorités locales dans un processus d'échanges participatif ;
- mettre en œuvre des formations aux différents niveaux de l'administration et des partenaires ;
- renforcer la responsabilité du Parlement afin qu'elle dépasse la mise à jour du cadre législatif, pour prendre la forme d'une participation à une plate forme collaborative entre les différents acteurs ;
- mettre en place un Conseil Scientifique de l'Evaluation et un Fonds de Développement de l'Evaluation pour accompagner les structures sectorielles qui seront créées dans le cadre de l'Institutionnalisation.

Fait à Cotonou, le 16 juin 2010